
La MRC de Rouville octroie plus de 120 000\$ à des organismes de la région

Marieville, le 17 janvier 2017 – Onze organismes de la MRC de Rouville ont reçu une bonne nouvelle en ce début d'année puisque la MRC leur octroie une subvention dans le cadre de sa Politique de soutien aux projets structurants. Une enveloppe de 124 560\$ sera ainsi allouée en 2017 pour la réalisation de projets visant à améliorer la qualité de vie de la population rouvilloise.

C'est en septembre dernier que le deuxième appel de projets de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) était lancé en s'adressant exclusivement aux organismes à but non lucratif, aux coopératives ainsi qu'aux entreprises d'économie sociale dont la mission couvrait en tout ou en partie le territoire de la MRC de Rouville. Parmi les critères d'admissibilité, les projets déposés devaient répondre à une ou plusieurs priorités d'intervention établies par la MRC de Rouville. Ces projets visent à répondre à des besoins et des enjeux exprimés par le milieu. Par le biais de la PSPS, la MRC a pour objectif que les communautés deviennent des territoires dynamiques dans lesquels un développement durable concerté et participatif favorisera l'amélioration de la condition et la qualité de vie de la population.

« Les élus de la MRC ont reconnu l'importance d'avoir un Fonds pour soutenir la mise en œuvre de projets ayant une portée régionale pour notre territoire. En ce sens, la MRC souhaite assurer une continuité et même réaffirmer sa volonté de soutenir les municipalités locales dans leur développement afin de faire de Rouville un milieu dynamique pour sa population » affirme le préfet de la MRC de Rouville, monsieur Jacques Ladouceur.

Rappelons que les Fonds alloués au soutien des projets sont une contribution du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) via le Fonds de développement des territoires (FDT). La Politique remplace le Pacte rural et la Politique nationale de la ruralité. Elle agit donc en continuité avec le

Pacte rural en soutenant des projets ayant des retombées sociales, économiques et/ou environnementales dans les huit municipalités qui composent la MRC. Le premier appel de projets de la PSPS a quant à lui permis de soutenir 8 projets structurants sur le territoire pour une somme totalisant 185 492 \$. Cinq municipalités ainsi que trois organismes avaient alors profité de cette subvention pour mettre de l'avant leurs projets.

Pour toute information concernant la Politique, vous êtes invités à consulter le [site internet de la MRC de Rouville](#). L'ensemble des critères de sélection ainsi que les règles de gouvernance y sont détaillés dans le document intitulé *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Rouville*. M. Pierre-Olivier Labart, conseiller en développement rural et responsable de l'application de la PSPS peut également répondre à vos questions. Vous pouvez communiquer avec lui au 450-460-2127, poste 324 ou par courriel à l'adresse polabart@mrcrouville.qc.ca.

– 30 –

Source :

Geneviève Désautels
Coordonnatrice aux communications
450-460-2127, poste 328
gdesautels@mrcrouville.qc.ca

Information :

Pierre-Olivier Labart
Conseiller en développement rural
450-460-2127, poste 324
polabart@mrcrouville.qc.ca